# Liste de ressources par région

Voici des ressources médicales ou spécialisées en immigration pour personnes MSP ayant d'autres besoins de santé.

Bas-Saint-Laurent	Accueil et Intégration BSL 192, rue St-Germain Est, bureau 206 Rimouski G5L 1A8 Tél : 581 824-1662
Saguenay–Lac–Saint–Jean	Portes ouvertes sur le Lac 1209, boulevard du Sacré-Cœur Saint-Félicien G8K 2R5 Tél : 418 307-5058
Capitale-Nationale	
Carrefour d'action interculturelle 945, rue des Sœurs-de-la-charité, bureau 321, Québec G1R 1H8 Tél : 418 692-1762, poste 236	SPOT – Clinique communautaire de santé et d'enseignement 945, rue des Sœurs-de-la-charité, bureau 225 Québec G1R 1H8 Tél : 418 781-2668
Mauricie-Centre-du-Québec	
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Shawinigan 747, 5e Rue de la Pointe, Shawinigan G9N 1G2 Tél : 819 601–9222	Intro Drummondville 142, rue Hériot, Drummondville J2C 1J8 Tél : 819 472-8333
Estrie	
Service d'aide aux Néo-Canadiens 530, rue Prospect, Sherbrooke J1H 1A8 Tél : 819 566-5373	Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY) 369, rue Saint-Jacques, Granby J2G 3N5 Tél : 450 777-7213
Montréal	
Médecins du Monde 560, boul. Crémazie Est, bureau 100 Montréal H2P 1E8 Tél : 514 281-8998  Service d'Interprète, d'Aide et de Référence aux Immigrants (SIARI) 499-6767, chemin de la Côte-des-Neiges Montréal H3S 2T6 Tél : 514 738-4763	Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA) 35, rue de Port-Royal Est, Montréal H3L 3T1 Tél. : 514 484-7878, poste 64517 (pour infirmières) Boîte vocale : 514 484-7878, poste 64850 (pour professionnels externes)
Outaouais	Accueil-Parrainage Outaouais 124, rue Jeanne-d'Arc Gatineau J8Y 2H7 Tél : 819 777-2960
Abitibi-Témiscamingue	La Mosaïque interculturelle 145, avenue Mercier, Rouyn-Noranda J9X 4X4 Tél : 819 763-2263
Côte-Nord	<b>Centre Alpha Lira</b> 425, avenue Arnaud, Sept-Îles G4R 3B3 Tél : 418 968-9843
Laurentides	ABL Accès Accueil Action Basses- Laurentides 184, rue Saint-Eustache, bureau 307 Saint-Eustache J7R 2L7 Tél : 514 570-3313
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) Avignon-Bonaventure 679, boulevard Perron Carleton-sur-Mer GOC 1JO Tél : 418 364-6660  Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de La Côte-de-Gaspé 122, boul. de Gaspé, Gaspé G4X 1A9 Tél : 418 368-2121	Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) MRC Rocher-Percé 409, boulevard René-Lévesque Ouest Chandler (Québec) GOC 1KO Tél : 418 689-6402, poste 225
 Chaudière-Appalaches	
Le Tremplin – Centre pour personnes immigrantes 39. rue Guenette, bureau 102. Lévis G6V 5M9	Comité d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes (CAIDI) Beauce-Nor 785, avenue Guv-Poulin

785, avenue Guy-Poulin Saint-Joseph-de-Beauce GOS 2VO

101, rue Dugas, Joliette J6E 4G7 Tél : 450 756-0011

Carrefour Le Moutier

Tél: 450 679-7111

219, rue Saint-Charles Ouest Longueuil J4H 1E1

Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière

Tel: 418 397-8045

(CREDII)

39, rue Guenette, bureau 102, Lévis G6V 5M9 Tél : 418 603-3512

Accueil multiethnique et intégration des nouveaux arrivants à Terrebonne et environs

500, boulevard des Seigneurs, bureau 002 Terrebonne J6W 1T3 Tél. : 450 492-7989

Lanaudière |

Montérégie

# Accès aux soins : un droit pour toustes ?

Khadij a quitté son pays parce qu'elle craignait pour sa vie. Il est hors de question pour elle d'y retourner. Ses demandes d'asile et de résidence pour motifs humanitaires ont été refusées. Enceinte de 12 semaines, elle souhaite mettre un terme à sa grossesse, mais elle n'a pas de couverture médicale. Si elle ne trouve pas l'argent nécessaire pour payer son avortement, elle devra poursuivre une grossesse qu'elle ne désire pas.

Au Québec, certaines personnes sont exclues du système de santé. Pourtant, comme les autres habitant.e.s de la province, elles ont des besoins et des droits

# L'accès universel et gratuit aux soins de santé ne devrait-il pas être garanti pour toustes ?

L'avortement est un service de santé essentiel auquel toutes les personnes qui possèdent une carte RAMQ (communément appelée « carte soleil ») ont accès gratuitement et dans un délai raisonnable, dans toutes les régions de la province.

Pour les personnes migrantes à statut précaire (MSP), cet accès n'est pas garanti, car l'information sur la couverture médicale ou non de l'acte est difficile à obtenir, autant pour elles que pour les praticien.ne.s.

La FQPN revendique avec d'autres groupes que les besoins en santé sexuelle et reproductive soient couverts par les régimes publics, quel que soit le statut migratoire.

C'est pourquoi la FQPN a créé le présent outil, qui d'une part répond aux besoins exprimés par les professionnel.le.s travaillant auprès des personnes MSP en soins de santé reproductive et d'autre part informe ces dernières sur les types de couverture médicale selon leur statut migratoire, tout cela dans le but d'améliorer l'accès aux services auxquels elles ont droit.

C'est aussi pour répondre aux besoins de la population MSP que la FQPN a mis sur pied un fonds de dépannage pour les interruptions de grossesse.



# Patient.e migrant.e à statut précaire : Quelle couverture médicale ?

Oct. 2024

# Personne migrante à statut précaire (MSP)

Son lieu de naissance : hors du Canada Son statut migratoire : temporaire, non garanti et/ou en cours d'examen.

# Exemples de statuts possibles d'une personne MSP

Demande de parrainage en attente auprès des autorités d'immigration.

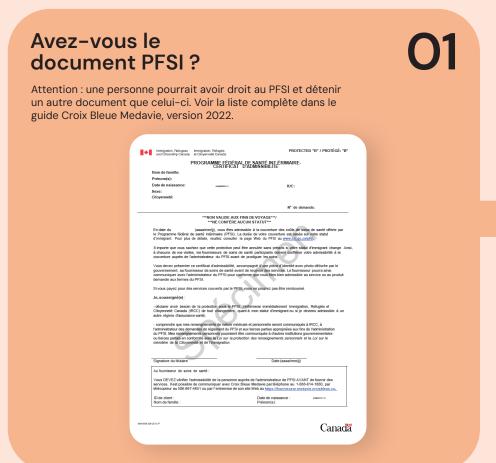
Demande d'asile refusée, mais renvoi dans le pays d'origine impossible en raison de la situation jugée trop instable du pays en question.

Statut temporaire : personne étudiante, permis de travail temporaire, etc.

## **Important**

Les personnes MSP font partie intégrante de nos communautés dans lesquelles elles vivent, travaillent, étudient et élèvent leurs enfants. Pourtant, elles n'ont pas toutes les mêmes droits et accès aux services. Les inégalités se répercutent sur l'accès aux soins de santé en avortement, avec des conséquences désastreuses.

# Voici cinq questions à poser à votre patient.e pour déterminer sa couverture médicale.



# Oui

Il existe une couverture. Vérifier l'identifiant unique du client (IUC) pour remboursement Croix Bleue Medavie.

## PFSI échu ou non valide

Après vérification de l'IUC, le PFSI est échu ou non valide: diriger la personne. Consulter la liste de ressources par région en fin de document.

# Non

Passer à la question 2.

Il existe une couverture. Vérifier l'IUC pour remboursement Croix

Bleue Medavie.

personne.

Oui

# DDA échu

Avez-vous le document du

demandeur d'asile (DDA)?

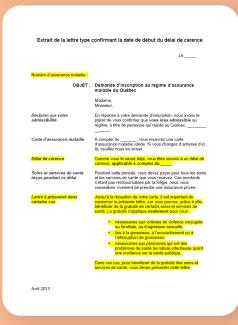
CANADA

Après vérification de l'IUC, le DDA est échu : diriger la personne. Consulter la liste de ressources par région en fin de document.

## Non

Passer à la question 3.

# Avez-vous la lettre de la RAMQ sur le délai de carence?



# Oui

Il existe une couverture puisque l'IVG fait partie des exceptions. Dans la demande de remboursement à la RAMQ, la clinique doit mettre le code XXX098 (Service de santé durant le délai de carence) sur le formulaire 1215 ou 1216.

# Non

Passer à la question 4. \*Si la personne a fait les démarches d'inscription à la RAMQ mais n'a pas encore reçu la lettre sur le délai de carence, elle est éligible à une couverture rétroactive (remboursement éventuel). Les délais de réception de la lettre sont présentement très longs.

# Avez-vous une couverture d'assurance privée?

Oui

Couvre-t-elle les soins en avortement?

### Non

Passer à la question 5.

# Avez-vous les moyens de payer?

Oui

Prendre une entente de paiement avec la

Non

Option 1 Les frais d'intervention peuvent-ils être pris en charge en tout ou en partie?

Option 2 Se référer aux fonds de dépannage existants.

Depuis 2024, votre clinique n'a pas besoin d'etre membre de la Federation nationale d'avortement (NAF) pour avoir accès à son fonds de dépannage. Écrire à mpaf@prochoice.org en indiquant le moyen de vous contacter, votre région et le stade de grossesse de la personne

Pour les autres fonds de dépannage, appeler ou écrire à la FQPN (514 8663721 ou fonds@fqpn. qc.ca) ou à Action Canada pour la santé et les droits sexuels (1888 642-2725).

# Procédures de remboursement **Croix Bleue Medavie**



Avant de soumettre une réclamation à Croix Bleue Medavie et donner les services, il faut vérifier la validité du PFSI à partir de l'IUC de la personne.

Tout fournisseur inscrit à Croix Bleue Medavie peut se rendre sur le site internet de Medavie et entrer l'IUC qui apparaît sur le DDA ou le PFSI pour vérifier de la validité de celui-ci (https://secure.medavie.bluecross.ca/fr/eai/login).

Le site sécurisé permet également de faire les démarches de remboursement.

Tout fournisseur inscrit peut également faire une demande papier à partir du site (https://www.medaviebc.ca/fr/professionnels-de-la-sante/ressources). Il suffit de sélectionner le type de client et le type de fournisseur, de cliquer sur « Formulaires » puis d'ouvrir le formulaire pertinent pour l'imprimer et le remplir (les instructions d'envoi y sont indiquées).

Pour plus de détails sur le programme Croix Bleue Medavie, consulter le Manuel d'information à l'intention des professionnels de la santé au Canada, version 2022 : https://docs.medaviebc.ca/providers/guides\_info/PFSI-Manuel-d-information-a-lintention-des-professionnels-de-la-sante-au-Canada.pdf